

d'établir une Galerie nationale là où siégeait le gouvernement. Jusqu'en 1907, la Galerie nationale a relevé directement d'un ministre de la Couronne mais cette année-là, se rendant au désir du public, le gouvernement a établi un Conseil consultatif des beaux-arts composé de trois personnes à l'extérieur du gouvernement et chargé d'administrer les fonds octroyés à la Galerie nationale. Le premier conservateur en titre fut nommé trois ans plus tard.

En 1913, une loi du Parlement faisait de la Galerie nationale un corps constitué et la plaçait sous la direction d'un conseil d'administration nommé par le gouverneur général en conseil; ses fonctions étaient d'encourager l'intérêt du public pour les arts et de favoriser l'avancement des arts au Canada. Sous cette direction, la Galerie a augmenté ses collections et a acquis une renommée internationale dans le domaine artistique. Aujourd'hui, un conseil d'administration comptable au secrétaire d'État gère tous les Musées nationaux du Canada, y compris la Galerie nationale.

Les collections de la Galerie ont un caractère international et le peuple canadien peut y découvrir les sources de sa propre tradition. La collection d'art canadien, la plus vaste et la plus importante qui soit, est sans cesse enrichie. Au-delà de 60% des nouvelles acquisitions depuis 1966 sont canadiennes. La proportion actuelle d'œuvres canadiennes dans les collections permanentes est la suivante: peintures 79%, sculptures 66%, estampes 17%, dessins 61%, et toutes les autres acquisitions 74%. Les collections comptent maintenant plus de 11.600 œuvres d'art. Elles comprennent de nombreuses œuvres de grands maîtres, dont douze provenant de la célèbre collection de Liechtenstein. La collection Massey a été offerte à la Galerie entre 1946 et 1950 par la Fondation Massey. Il y a en outre une collection grandissante d'œuvres contemporaines, des estampes et des dessins ainsi que des œuvres qui ont obtenu le diplôme de l'Académie royale canadienne. Le public a également accès à une bibliothèque de référence qui contient plus de 40.000 volumes et revues sur l'histoire de l'art et autres sujets connexes.

En 1972, le Laboratoire national de recherche en conservation de la Galerie a été remanié. Il avait été créé en 1964 pour fournir des renseignements techniques sur les œuvres d'art provenant de collections publiques et privées au Canada et pour s'occuper de la conservation des collections nationales. En outre, des spécialistes ont fait des recherches concernant l'influence du milieu sur les œuvres d'art et la durabilité des matières employées par les artistes. Ce dernier rôle a été attribué au nouvel Institut canadien de conservation, qui doit en outre effectuer des recherches sur les méthodes de préservation, de restauration et de transport des objets d'art de tous genres, former des spécialistes dans ces domaines et fournir des services de consultation aux musées. L'Institut fait toujours partie des Musées nationaux du Canada. La Galerie nationale continue de s'occuper de la conservation, fonction qui avait été établie bien avant la création du Laboratoire national de recherche en conservation. Cette division de la galerie a été désignée sous le nom de Laboratoire de restauration et de conservation.

La Galerie organise à l'intention des visiteurs des expositions, des conférences, des projections de films et des visites accompagnées. Le personnel de la Galerie est chargé, dans l'intérêt de tous les Canadiens, de préparer des expositions itinérantes, des conférences et des publications, et de faire circuler des reproductions et des films. La publicité en faveur des films sur l'art et la diffusion de renseignements à ce sujet relèvent du Centre canadien des films sur l'art, tandis que l'Institut canadien du film se charge de la distribution. Dans le but de faire connaître l'art canadien à l'étranger, la Galerie participe à des expositions internationales telles que les biennales de Venise et de Paris; elle organise également de grandes expositions d'œuvres d'art canadiennes à l'intention d'autres pays et elle fait venir d'importantes expositions de l'étranger pour les présenter au Canada.

7.4.1.3 Écoles d'arts d'interprétation

Des cours menant à un diplôme en musique, le plus répandu des arts d'interprétation (et qui englobe l'opéra, le théâtre, le ballet et la danse) sont offerts par un certain nombre d'universités canadiennes dont voici la liste:

Université Saint-François-Xavier, Antigonish (N.-É.) - B.A. avec concentration

Université Dalhousie, Halifax (N.-É.) - B. Mus. Ed.

Mount Saint Vincent, Halifax (N.-É.) - B.A. (mus.)

Université Acadia, Wolfville (N.-É.) - B.A. avec concentration, L. Mus. et B. Mus.

Université Mount Allison, Sackville (N.-B.) - B.A. avec concentration, B. Mus., B.M. Ed.

Université de Moncton, Moncton (N.-B.) - B.A. (mus.)

Université Laval, Québec (Qué.) - L. Mus., B. Mus., D. Mus.

Université McGill, Montréal (Qué.) - L. Mus., B. Mus., M.M.A. (art musical)

Université de Montréal, Montréal (Qué.) - L. Mus., B. Mus. et D. Mus.